

L'initiative innovante

L'école numérique : pour une meilleure égalité des chances

Egalité des chances – Réussite – Inclusion – Enfant - Numérique

Le besoin

Les mauvais classements successifs de la France dans les enquêtes d'évaluation des élèves (PIRLS, PISA), les inégalités liées aux difficultés économiques, sociales ou culturelles des familles, les rencontres avec les enseignants et avec les familles ont amené le Maire d'Elancourt à développer un projet éducatif numérique.

- Constats PISA : 15 à 20% des élèves quittent l'école primaire en ayant de graves lacunes ; la France obtient des résultats moyens en net recul entre 2003 et 2012 ; les élèves français sont plus anxieux que la moyenne OCDE ; le nombre des élèves en grande difficulté a augmenté de 19.5% en 3 ans tandis que celui des élèves qui réussissent le mieux a augmenté de 5.8% ; les enfants issus de milieux défavorisés ont plus de difficultés que les enfants de cadres et les inégalités se creusent à l'école.

Les objectifs

La réussite scolaire par le numérique est devenue l'enjeu central de la politique municipale depuis 2003 : Réussite scolaire, Egalité des chances, Pédagogie individualisée, Participation des familles à la scolarité.

Description de l'initiative

Une action portée par l'équipe municipale, plébiscitée par les familles dans le cadre d'une grande concertation pour 3200 enfants scolarisés à l'école primaire.

- TNI dans toutes les classes,
- 1 tablette pour chaque élève du CP au CM2, (2300 tablettes)
- Classes mobiles dans toutes les écoles,
- Ateliers de visio-conférence en langue anglaise,
- ENT,
- Soutien scolaire en ligne offert à tous les élèves du CP à la terminale
- Robots à programmer dès la maternelle,
- Un Médiapole, centre de formation municipal à rayonnement départemental pour enseignants
- Le E-Center municipal forme les parents pour comprendre et accompagner les enfants.

Les familles sont très impliquées dans la réussite scolaire de leurs enfants :

- Envoi d'un document portant sur les 5 questions les plus souvent posées,
- Invitations à des réunions d'informations et débats,
- Les enseignants invitent chaque famille à signer le protocole de mise à disposition de la tablette, moment propice aux échanges.

La pédagogie individualisée permet au plus grand nombre de réussir. Elle est

particulièrement efficace pour les enfants porteurs de handicaps (2 classes Ulis) et pour les enfants non francophones. Elle permet d'apporter ou d'évaluer les compétences sans que la langue ou le handicap ne soit un obstacle.

Moyens humains et financiers

La commune dédie une Mission numérique (3 agents) au projet.

Un réseau de partenaires accompagne le déploiement de l'Ecole Numérique : DSDEN, la DANE et l'atelier CANOPE des Yvelines forment les enseignants.

Moyens financiers :

- Le budget global sur 10 ans, s'élève à 89,50 euros par enfant et par an. Il intègre les investissements initiaux, le fonctionnement et le renouvellement progressif du matériel.

Le déploiement du projet sur 10 ans a permis d'étaler les dépenses et bénéficier de partenariats financiers à hauteur de 800 000 euros : Ministère de l'E N (Formation), C D des Yvelines (financement de 50% des TNI et participation aux tablettes dans la continuité école/collège), Fonds de concours de Saint-Quentin-en-Yvelines (20% des tablettes), FEDER (Programme opérationnel 2007/2013), ACSE : financement d'une classe mobile par école ; et les entreprises, constructeurs et éditeurs... (mise à disposition de matériel).

L'évaluation de l'initiative innovante

- La plus-value scolaire :

La commune a mandaté un cabinet d'évaluation qui révèle : des enfants plus concentrés, plus participatifs, plus motivés à apprendre, collaborent davantage et gagnent en confiance.

- Les enseignants témoignent :

Ces outils élargissent le champ d'apprentissage qui ne se limite plus au seul espace classe (E-learning),

La communication est améliorée entre tous les acteurs éducatifs (ENT),

Les outils augmentent la créativité de l'enseignant pour créer des ressources,

Les usages favorisent des pédagogies différenciées.

La plus-value de cette nouvelle pédagogie sur les résultats scolaires pourra se mesurer sur moyen et long termes dans une démarche scientifique de suivi de cohorte.

La commune dédie une Mission numérique (3 agents) au projet. Dans une logique de continuité des activités périscolaires numériques sont développées ; stop-motion, web radio, montage vidéo, livres numériques.

La commune met en œuvre un projet d'Education au numérique auprès de tous les publics afin de soutenir les élancourtois dans leurs démarches : E-administration, ateliers seniors pour lutter contre l'isolement et la dégénérescence cérébrale, stages pour adolescents et activités intergénérationnelles.

Le projet Ecole numérique d'Elancourt sert de modèle à de nombreuses collectivités (voire de pays), qui sollicitent l'expertise de la ville dans tous les domaines du projet (administratifs, financiers, accompagnement des enseignants, communication...)

Contact :

Laurence DOREE, Chargée de Mission numérique

Tél. : 06 79 60 99 53

courriel : laurence.doree@ville-elancourt.fr